

Séance du vendredi 06 avril 2018

Date de la convocation :

Membres en exercice :  
14

L'an deux mille dix-huit et le six avril à 20 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Bernard CHAMBARON

Présents : 13

Présents : Bernard CHAMBARON, Pierre BILA, Jean-Charles FAYON, Anne-Marie GRAFFOILLERE, Yannick BOULET,

Représentés: 0

Sébastien BOURDIE, Jérôme COLLE, Patrice CRISPOUL, Gilles ENGELVIN, Bernadette PORTAL, Jean-Paul POUDEROUX, Chantal SOULIER, Bernard TALAMANDIER

Votants: 13

Représentés:

Excusés:

Absents: Patrick BERTRAND

Secrétaire de séance : Monsieur Pierre BILA

20 heures 30

Objet: Vote du compte de gestion - lot\_croisette\_ii -  
DE\_2018\_009

Après s'être fait présenter le budget unique de l'exercice 2017 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer :

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2016, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2017 au 31 décembre 2017, y compris la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2017 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2017, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

Pour extrait conforme, Le Maire,  
Bernard CHAMBARON



RF Sous Préfecture de SAINT FLOUR
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 09/04/2018 015 211502315-20180406 DE 2018_009 DE

Séance du vendredi 06 avril 2018

Date de la convocation :

Membres en exercice :  
14

L'an deux mille dix-huit et le six avril à 20 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Bernard CHAMBARON

Présents : 12

Présents : Pierre BILA, Jean-Charles FAYON, Yannick BOULET, Sébastien BOURDIE, Jérôme COLLE, Patrice CRISPOUL, Gilles ENGELVIN, Bernadette PORTAL, Jean-Paul POUDEIROUX, Chantal SOULIER, Bernard TALAMANDIER

Représentés: 1

Votants: 12

Représentés: Anne-Marie GRAFFOILLERE

Excusés:

Absents: Patrick BERTRAND

Secrétaire de séance : Monsieur Pierre BILA

20 heures 30

Objet: Vote du compte administratif - lot\_croisette\_ii -  
DE\_2018\_010

Le Conseil Municipal délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2017 dressé par Pierre BILA, 1er adjoint après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré.

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

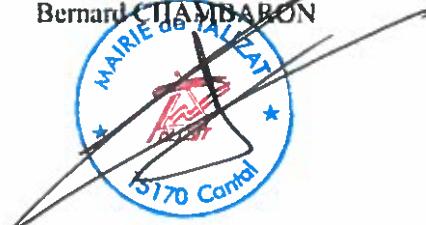
Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	16 817.17				16 817.17	
Opérations exercice		4 381.00	4 381.00	4 381.00	4 381.00	8 762.00
Total	16 817.17	4 381.00	4 381.00	4 381.00	21 198.17	8 762.00
Résultat de clôture	12 436.17				12 436.17	
Restes à réaliser						
Total cumulé	12 436.17				12 436.17	
Résultat définitif	12 436.17				12 436.17	

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Pour extrait conforme, Le Maire  
Bernard CHAMBARON



Séance du vendredi 06 avril 2018

Date de la convocation :

Membres en exercice :  
14

L'an deux mille dix-huit et le six avril à 20 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Bernard CHAMBARON

Présents : 13

**Présents :** Bernard CHAMBARON, Pierre BILA, Jean-Charles FAYON, Anne-Marie GRAFFOILLERE, Yannick BOULET, Sébastien BOURDIE, Jérôme COLLE, Patrice CRISPOUL, Gilles ENGELVIN, Bernadette PORTAL, Jean-Paul POUDEIROUX, Chantal SOULIER, Bernard TALAMANDIER

Représentés: 0

Votants: 13

**Représentés:**

**Excusés:**

**Absents:** Patrick BERTRAND

**Secrétaire de séance :** Monsieur Pierre BILA

20 heures 30

Objet: Vote du compte de gestion - eau\_talizat -  
DE\_2018\_011

Le Conseil Municipal

Après s'être fait présenter le budget unique de l'exercice 2017 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer :

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2016, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

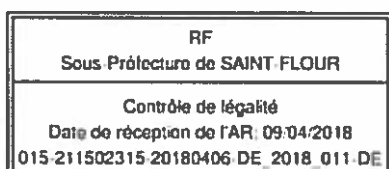
1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2017 au 31 décembre 2017, y compris la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2017 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2017, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

Pour extrait conforme, Le Maire  
Bernard CHAMBARON



Séance du vendredi 06 avril 2018

Date de la convocation :

Membres en exercice :  
14

L'an deux mille dix-huit et le six avril à 20 heures 30, l'assemblée  
régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de  
Bernard CHAMBARON

Présents : 13

Présents : Bernard CHAMBARON, Pierre BILA, Jean-Charles  
FAYON, Anne-Marie GRAFFOILLERE, Yannick BOULET,  
Sébastien BOURDIE, Jérôme COLLE, Patrice CRISPOUL, Gilles  
ENGELVIN, Bernadette PORTAL, Jean-Paul POUDEIROUX, Chantal  
SOULIER, Bernard TALAMANDIER

Représentés: 0

Votants: 13

Représentés:

Excusés:

Absents: Patrick BERTRAND

Secrétaire de séance : Monsieur Pierre BILA

20 heures 30

Objet: Vote du compte administratif - eau\_talizat -  
DE\_2018\_012

Le Conseil Municipal délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2017 dressé par CHAMBARON Bernard après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		14 571.17				14 571.17
Opérations exercice	235 411.12	225 109.07	95 376.28	118 478.94	330 787.40	343 588.01
Total	235 411.12	239 680.24	95 376.28	118 478.94	330 787.40	358 159.18
Résultat de clôture		4 269.12		23 102.66		27 371.78
Restes à réaliser	46 634.24	25 732.96			46 634.24	25 732.96
Total cumulé	46 634.24	30 002.08		23 102.66	46 634.24	53 104.74
Résultat définitif	16 632.16			23 102.66		6 470.50

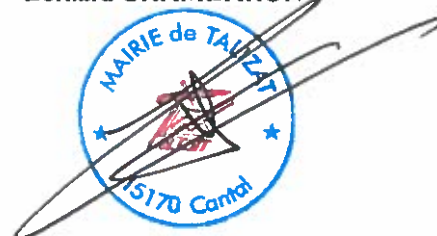
2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.



Pour extrait conforme, Le Maire  
Bernard CHAMBARON



Séance du vendredi 06 avril 2018

	Date de la convocation :
Membres en exercice : 14	L'an deux mille dix-huit et le six avril à 20 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Bernard CHAMBARON
Présents : 13	<u>Présents</u> : Bernard CHAMBARON, Pierre BILA, Jean-Charles FAYON, Anne-Marie GRAFFOILLERE, Yannick BOULET,
Représentés: 0	Sébastien BOURDIE, Jérôme COLLE, Patrice CRISPOUL, Gilles ENGELVIN, Bernadette PORTAL, Jean-Paul POUDEIROUX, Chantal SOULIER, Bernard TALAMANDIER
Votants: 13	<u>Représentés</u> : <u>Excusés</u> : <u>Absents</u> : Patrick BERTRAND <u>Secrétaire de séance</u> : Monsieur Pierre BILA

20 heures 30

Objet: Affectation du résultat de fonctionnement - eau\_talizat - DE\_2018\_013

- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice
- statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice
- constatant que le compte administratif fait apparaître un :

excédent de 23 102.66

décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

<b>Pour Mémoire</b>	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créditeur)	
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	17 974.25
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE :</b>	
<b>EXCEDENT</b>	<b>23 102.66</b>
<b>Résultat cumulé au 31/12/2017</b>	<b>23 102.66</b>
<b>A.EXCEDENT AU 31/12/2017</b>	<b>23 102.66</b>
Affectation obligatoire	
* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	
Déficit résiduel à reporter	
à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068	16 632.16
Solde disponible affecté comme suit:	
* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	
* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créditeur - lg 002)	6 470.50
<b>B.DEFICIT AU 31/12/2017</b>	
Déficit résiduel à reporter - budget primitif	



Pour extrait conforme, Le Maire  
Bernard CHAMBARON



Séance du vendredi 06 avril 2018

	Date de la convocation :
<b>Membres en exercice :</b> 14	<i>L'an deux mille dix-huit et le six avril à 20 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Bernard CHAMBARON</i>
<b>Présents :</b> 12	<b>Présents :</b> Pierre BILA, Jean-Charles FAYON, Yannick BOULET, Sébastien BOURDIE, Jérôme COLLE, Patrice CRISPOUL, Gilles ENGELVIN, Bernadette PORTAL, Jean-Paul POUDEIROUX, Chantal SOULIER, Bernard TALAMANDIER
<b>Représentés :</b> 0	
<b>Votants :</b> 11	<b>Représentés :</b> <b>Excusés :</b> Anne-Marie GRAFFOILLERE <b>Absents :</b> Patrick BERTRAND <b>Secrétaire de séance :</b> Monsieur Pierre BILA

20 heures 30

**Objet: Vote du compte de gestion - talizat -  
DE\_2018\_014**

Le Conseil Municipal

Après s'être fait présenter le budget unique de l'exercice 2017 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer :

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2016, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

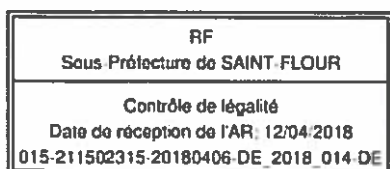
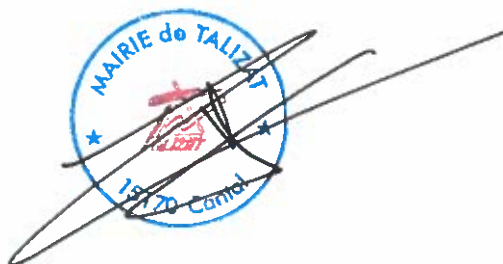
1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2017 au 31 décembre 2017, y compris la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2017 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2017, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

Pour extrait conforme, Le Maire  
Bernard CHAMBARON



Séance du vendredi 06 avril 2018

Date de la convocation :  
L'an deux mille dix-huit et le six avril à 20 heures 30, l'assemblée  
régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de  
Bernard CHAMBARON

Membres en exercice :  
14

Présents : 12

Représentés: 0

Votants: 11

**Présents :** Pierre BILA, Jean-Charles FAYON, Yannick BOULET,  
Sébastien BOURDIE, Jérôme COLLE, Patrice CRISPOUL, Gilles  
ENGELVIN, Bernadette PORTAL, Jean-Paul POUDEROUX, Chantal  
SOULIER, Bernard TALAMANDIER

**Représentés:**

**Excusés:** Anne-Marie GRAFFOILLERE

**Absents:** Patrick BERTRAND

**Secrétaire de séance :** Monsieur Pierre BILA

20 heures 30

Objet: Vote du compte administratif - talizat -  
DE\_2018\_015

Le Conseil Municipal  
délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2017 dressé par CHAMBARON Bernard après s'être fait  
présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

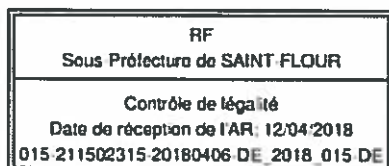
Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	14 536.51			46 827.35	14 536.51	46 827.35
Opérations exercice	411 184.61	416 170.18	493 580.66	734 586.98	904 765.27	1 150 757.16
Total	425 721.12	416 170.18	493 580.66	781 414.33	919 301.78	1 197 584.51
Résultat de clôture	9 550.94			287 833.67		278 282.73
Restes à réaliser	352 383.10	130 275.00			352 383.10	130 275.00
Total cumulé	361 934.04	130 275.00		287 833.67	352 383.10	408 557.73
Résultat définitif	231 659.04			287 833.67		56 174.63

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Pour extrait conforme, Le Maire  
Bernard CHAMBARON



Séance du vendredi 06 avril 2018

Date de la convocation :

Membres en exercice :  
14

L'an deux mille dix-huit et le six avril à 20 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Bernard CHAMBARON

Présents : 12

**Présents :** Pierre BILA, Jean-Charles FAYON, Yannick BOULET, Sébastien BOURDIE, Jérôme COLLE, Patrice CRISPOUL, Gilles ENGELVIN, Bernadette PORTAL, Jean-Paul POUDEIROUX, Chantal SOULIER, Bernard TALAMANDIER

Représentés: 0

Votants: 11

**Représentés:**

**Excusés:** Anne-Marie GRAFFOILLERE

**Absents:** Patrick BERTRAND

**Secrétaire de séance :** Monsieur Pierre BILA

20 heures 30

**Objet: Affectation du résultat de fonctionnement - talizat - DE\_2018\_016**

- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice
- statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice
- constatant que le compte administratif fait apparaître un :

excédent de 287 833.67

décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Pour Mémoire	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créditeur)	46 827.35
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	261 587.56
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE :</b>	
<b>EXCEDENT</b>	<b>241 006.32</b>
<b>Résultat cumulé au 31/12/2017</b>	<b>287 833.67</b>
<b>A.EXCEDENT AU 31/12/2017</b>	<b>287 833.67</b>
Affectation obligatoire	
* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	
Déficit résiduel à reporter	
à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068	231 659.04
Solde disponible affecté comme suit:	
* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	
* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créditeur - lg 002)	56 174.63
<b>B.DEFICIT AU 31/12/2017</b>	
Déficit résiduel à reporter - budget primitif	



Pour extrait conforme, Le Maire  
Bernard CHAMBARON





Séance du vendredi 06 avril 2018

Date de la convocation :

Membres en exercice :  
14

L'an deux mille dix-huit et le six avril à 20 heures 30, l'assemblée  
régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de  
Bernard CHAMBARON

Présents : 12

**Présents :** Bernard CHAMBARON, Pierre BILA, Jean-Charles  
FAYON, Yannick BOULET, Sébastien BOURDIE, Jérôme COLLE,  
Patrice CRISPOUL, Gilles ENGELVIN, Bernadette PORTAL,  
Jean-Paul POUDEROUX, Chantal SOULIER, Bernard

Représentés: 1

TALAMANDIER

Votants: 13

**Représentés:** Anne-Marie GRAFFOILLERE

**Excusés:**

**Absents:** Patrick BERTRAND

**Secrétaire de séance :** Monsieur Pierre BILA

20 heures 30

Objet: FISCALITE DIRECTE LOCALE : Taux d'imposition -  
DE\_2018\_017

Considérant le produit fiscal attendu,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter les taux  
d'impositions par rapport à 2017 et de les reconduire à l'identique en 2018 soit :

**PRODUITS RESULTANT DES TAUX VOTES ET PRODUIT FISCAL ATTENDU**

TAXES	BASE 2018	TAUX 2018	PRODUITS
Taxe d'habitation	511 200	5.83 %	29 803
Taxe foncière (bâti)	470 700	14.42 %	67 875
Taxe foncière (non bâti)	66 800	58.17 %	38 858
<b>TOTAL</b>			<b>136 536</b>

Pour extrait conforme  
Le Maire  
Bernard CHAMBARON



RF Sous Préfecture de SAINT-FLOUR
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 12/04/2018 015 211502315-2018D406-DE_2018_017-DE

Séance du vendredi 06 avril 2018

Date de la convocation :

Membres en exercice :  
14

L'an deux mille dix-huit et le six avril à 20 heures 30, l'assemblée  
régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de  
Bernard CHAMBARON

Présents : 13

Présents : Bernard CHAMBARON, Pierre BILA, Jean-Charles  
FAYON, Anne-Marie GRAFFOILLERE, Yannick BOULET,

Représentés: 0

Sébastien BOURDIE, Jérôme COLLE, Patrice CRISPOUL, Gilles  
ENGELVIN, Bernadette PORTAL, Jean-Paul POUDEROUX, Chantal  
SOULIER, Bernard TALAMANDIER

Votants: 13

Représentés:

Excusés:

Absents: Patrick BERTRAND

Secrétaire de séance : Monsieur Pierre BILA

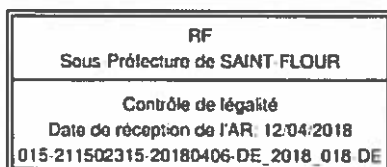
20 heures 30

Objet: SUBVENTIONS COMMUNALES 2018 -  
DE\_2018\_018

Le conseil Municipal inscrit au budget primitif une somme totale de 15 200 € destinées aux associations de Talizat répartie de la façon suivante :

- Club du 3ème Age 610 €
- Associative Sportive Talizatoise : 1 000 €
- AFN : 680 €
- Chasse : 700 €
- Talizat Terroir : 5 400 €
- Comice Agricole : 50 €
- Jeunesse et Sports : 1 000 €
- Ecole APE : 3 300 €
- APE Cantine : 1 100 €
- Danse Talizatoise : 400 €
- Non affectée : 960 €

Pour extrait conforme,  
Le Maire,  
Bernard CHAMBARON



Séance du vendredi 06 avril 2018

Date de la convocation :

Membres en exercice :  
14

L'an deux mille dix-huit et le six avril à 20 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Bernard CHAMBARON

Présents : 13

**Présents :** Bernard CHAMBARON, Pierre BILA, Jean-Charles FAYON, Anne-Marie GRAFFOILLERE, Yannick BOULET, Sébastien BOURDIE, Jérôme COLLE, Patrice CRISPOUL, Gilles ENGELVIN, Bernadette PORTAL, Jean-Paul POUDEROUX, Chantal SOULIER, Bernard TALAMANDIER

Représentés: 0

Votants: 13

**Représentés:**

**Excusés:**

**Absents:** Patrick BERTRAND

**Secrétaire de séance :** Monsieur Pierre BILA

20 heures 30

**Objet: BUDGETS PRIMITIFS 2018 : COMMUNE-EAU LOTISSEMENT LA CROISSETTE II - DE\_2018\_019**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, adopte les budgets primitifs 2018 ci dessous :

**COMMUNE**

- Section de fonctionnement : équilibre en dépenses et recettes à 790 243.81 € dont 283 547.79 de virement à la section d'investissement.

- Section d'investissement : équilibre en dépenses et recettes à 820 081.85 € dont 352 383.10 € restes à réaliser dépenses, 130 275 € restes à réaliser recettes et 231 659.04 € au compte 1068.

**EAU**

- Section de fonctionnement : équilibre en dépenses et recettes à 143 400.44 € dont 16 632.16 € de résultat reporté et 40 976.12 € de virement à la section d'investissement.

- Section d'investissement : équilibre en dépenses et recettes à 144 527.45 € dont 46 634.24 € restes à réaliser dépenses et 25 732.96 restes à réaliser recettes.

**LOTISSEMENT LA CROISSETTE II**

- Section de fonctionnement : équilibre en dépense et recettes : 12 883 €

- Section d'investissement : équilibre en dépense et recettes : 12 436.17 €

Pour extrait conforme, Le Maire  
Bernard CHAMBARON

